

Un jury populaire

POUR UN PROJET D'AMÉNAGEMENT À L'AVENUE DE L'AIN

Verra-t-on un jour les habitants choisir le visage de leur quartier ? L'idée peut sembler farfelue... Pourtant, en juin dernier, ce sont bien des habitants des Libellules et de la Concorde qui ont été invités à départager différents projets d'aménagement du passage sous l'avenue de l'Ain. Une démarche inédite, à toute petite échelle. Mais qui a reçu le soutien de l'architecte cantonal, qui y voit un processus expérimental pouvant inspirer à l'avenir des projets plus ambitieux.

LE PASSAGE

Entre le pont Butin et Châtelaine, l'avenue de l'Ain voit passer 40 000 véhicules par jour. A la hauteur de la station service, un passage souterrain permet aux piétons de traverser cette muraille autoroutière. Etroit, sombre, peu engageant... Il est prévu dans le cadre du Grand projet Châtelaine de l'agrandir et d'en faciliter l'accès. Mais pas avant 2030, dans le meilleur des cas ! Alors, en attendant, que peut-on faire pour améliorer la situation ?



UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE



Plusieurs acteurs ont collaboré pour que le passage sous-voie actuel puisse être réaménagé, afin de le rendre plus agréable pour les nombreux usagers qui y passent. A titre d'exercice, des étudiants de la Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture, ainsi que la Biennale d'art des Libellules, ont imaginé des projets de réhabilitation du passage. Le Forum Démocratie participative, avec l'appui de l'Office de l'urbanisme du Canton, a organisé une présentation publique de ces projets. Et l'architecte cantonal, M. Francesco Della Casa, a officié comme président du jury constitué par les habitants participant à la soirée.

Et l'architecte cantonal, M. Francesco Della Casa, a officié comme président du jury constitué par les habitants participant à la soirée.

APPORTER DE LA VIE

Entre les différentes propositions et les diverses ambiances créées par des jeux d'éclairage, des effets sonores ou des motifs colorés, les habitants ont plébiscité deux projets : "Passage sous l'eau" et "Bioscénose". Leur point commun ? Apporter tous deux dans le tunnel des éléments végétaux et de l'eau. C'est pourquoi ces deux projets seront repris, sous l'aspect technique, pour être combinés dans une seule proposition réalisable.



UNE EXPÉRIENCE À SUIVRE !



Commentant le déroulement et les résultats de la soirée, l'architecte cantonal a souligné qu'un tel jury populaire, en faisant appel aux usagers d'un lieu, apporte un élément qu'aucun expert ne peut posséder : le savoir des habitants, basé sur leur expérience de tous les jours.

Il y a là pour l'Etat et les professionnels travaillant à l'aménagement public des pistes extrêmement fertiles. Prototype expérimental aujourd'hui, la démarche d'un jury populaire pourrait dans le futur – pourquoi pas ? – être utilisée pour des projets plus grands et plus ambitieux. Car, a conclu l'architecte cantonal, c'est dans cet échange entre le savoir de l'utilisateur, ce qu'on appelle la maîtrise d'usage, et le savoir professionnel, technique, qu'on peut arriver à faire des projets intelligents.



Pour accéder à la présentation vidéo du jury populaire, scannez ce code avec votre smartphone.
Ou rendez-vous sur www.forum1203.ch

